

CONSEIL MUNICIPAL DU

30 JUIN 2026

Présents : Mr Charles de Vallavieille, Mr Guy Dubourg, Mme Karine Plaisance-Dubois, Mr Jean-Philippe Lesseline, Mr Philippe Marie, Mme Christiane Lepetit, Mme Brigitte Marie, Mr Patrice Malhomme, Mme Sarah Lebas, Mr Anthony Hautemanière, Mme Axelle Savary, Mme Delphine Sorel, Mr Vincent Delaunay, Mme Séverine Sauvey.

Secrétaire de séance : Mme Séverine Sauvey.

Approbation du compte-rendu du conseil municipal du 21 mai 2026 :

Le compte-rendu du conseil municipal du 21 mai 2026 est approuvé à l'unanimité des membres présents.

Mr Thomas Vasche : arrivée à 20H45.

Délibération n°1-06-26 : Télétransmission application @ctes

Mr le Maire informe le conseil municipal que la Préfecture impose aux communes, à partir du 1er janvier 2027, la télétransmission des arrêtés et délibérations en vue d'effectuer notamment les formalités de contrôle de légalité, via un prestataire agréé, dont JVS, qui est déjà utilisé par la commune pour d'autres applications et qui satisfait les agents municipaux.

Le coût supplémentaire de cette nouvelle application n'a pas été communiqué par la Préfecture ou le fournisseur.

Mr le Maire propose que ce prestataire soit retenu.

Sont :

- Pour : 15 voix ;
- Contre : 0 voix.

Cette proposition est approuvée à l'unanimité.

Délibération n°2-06-26 : Intégration patrimoniale biens de l'école par le rectorat

L'école a reçu du rectorat en février 2020 un ensemble de jeux, mobilier (tables, bancs) pour un montant total de 17 427 euros, suite au dépôt par la Directrice de l'école primaire d'une demande de dotation adressée au fonds d'innovation pédagogique.

Mr le Maire informe le conseil municipal que le rectorat demande d'intégrer ces biens au patrimoine de la commune, ce qui nécessitera pour la commune de les entretenir (ainsi que de procéder aux obligations en découlant notamment en les soumettant aux commissions de sécurité).

Sont :

- Pour : 15 voix ;
- Contre : 0 voix.

Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

1 Modification délibération désignation délégués pour la commission électorale

Un devis de la société SARL les couvertures du Cotentin, sis à Audouville-la-Hubert (50480), en date du 29 juin 2026, pour la reprise du faîtage en 3 pièces sur couverture zinc existante, d'un montant de 5.673,85 euros est présenté au conseil municipal. Cet unique devis devra être

mis en concurrence pour en obtenir deux autres. Le devis fourni correspond à l'étape du démontage de faîtage et quatre autres étapes seront à chiffrer.

Il ressort des débats qu'il y a lieu de consulter d'autres artisans, tant pour proposer des devis de la reprise du faîtage, que des devis pour la réfection/changement total de la toiture.

La toiture pourrait être refaite, soit en zinc, soit en bac acier ou en tout autres matériaux, sous réserve de l'autorisation des bâtiments de France.

2 Suivi dossier sable

Une réunion s'est tenue concernant le sable situé à la brèche des balançoires, avec Mr le Maire et Mme Delphine Sorel. Mr Pislard de la DDTM avait donné des directives par rapport aux limites du domaine du littoral et domaine communal ainsi que le fait de ne pas remettre le sable sur la plage car « pollué ». Il en ressort que le sable se situant sur le domaine communal peut être déblayé, sans être rejeté sur la plage. Une intervention de déblayage est déjà intervenue.

Madame Luce, habitante en ce lieu, a interpellé Mme Delphine Sorel, l'informant que le sable s'accumule dans l'entrée de sa propriété et qu'elle ne peut plus rentrer sa voiture.

Afin de pouvoir gérer ces situations par l'avenir, un arrêté a été pris par Mr le Maire le 19 juin 2026, déléguant Mme Delphine Sorel à la gestion du sable dans les brèches d'Utah-Beach, laquelle sera chargée de faire toutes démarches administratives pour obtenir les autorisations nécessaires avant d'entamer les travaux d'évacuation de sable avec l'aval de Mr le Maire.

3 Demande de subvention pour l'association SOLICAT

L'association SOLICAT, œuvrant au sein de la Villa Vendatour pour favoriser le bien-être des résidents, sollicite le soutien de la commune pour le lancement d'un projet d'écopâturage sur le terrain situé autour de l'Ehpad, en accueillant des animaux issus de races locales normandes.

Les résidents pourront alors profiter chaque jour de la présence de ces animaux et des animations leur seront proposées autour de ces animaux, ainsi qu'aux élèves de l'école primaire de Sainte-Marie-du -Mont.

Après discussion, l'ensemble du conseil municipal est d'accord pour soutenir financièrement l'association pour lancer son projet d'écopâturage.

Il est proposé une subvention exceptionnelle de 320 euros.

Sont :

- Pour : 15 voix ;
- Contre : 0 voix.

Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

4 Suite dossier éclairage

Compte-tenu des plannings de chacun des intervenants, la réunion prévue avec SOTELEC n'aura lieu que demain mercredi 1^{er} juillet.

5 Nouvelle grille tarifaire musée 2027

Le tarif actuellement proposé par le musée est cohérent par rapport à ceux pratiqués dans les musées environnants.

Mr le Maire propose de conserver le tarif actuel pour l'année 2027, qui pourra être révisé pour l'année 2028.

Sont :

- Pour : 15 voix ;
- Contre : 0 voix.

Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

6 Suite appel d'offres travaux rénovation ancienne poste

Sur les 11 lots, deux n'ont pas été retenus, lesquels concernaient la maçonnerie et la plomberie. Concernant les 9 autres : les techniciens économistes de la construction ont demandé aux entreprises concernées des compléments techniques.

Un nouvel appel d'offre aura lieu en juillet avec ouverture des plis pour la partie maçonnerie et plomberie, ce qui va retarder le début des travaux.

Il est rappelé qu'une réunion pour l'étude des plis techniques aura lieu le lundi 6 juillet à 9h30.

7 Information sur le transfert de compétence pour l'habitat indigne aux EPCI

Mr le Maire informe le conseil municipal que la préfecture propose le transfert de pouvoir de police du Maire à la communauté de communes de la Baie du Cotentin pour l'habitat indigne.

Mr le Maire précise que la commune de Sainte-Mère-Eglise et Picaucville, à qui il a été fait la même demande, n'ont pas accepté ce transfert de pouvoir.

Après discussion, il ressort que la commune est plus à même de gérer l'habitat indigne, compte-tenu de sa connaissance du terrain.

Il est donc proposé au conseil municipal de laisser cette compétence au maire de la commune.

Sont :

- Pour : 15 voix ;
- Contre : 0 voix.

8 Projet conférence 9, 10 et 11 septembre 2026

Mr le Maire informe le conseil municipal que :

- Les conférences auront lieu sous tente en face le B 26, dont la location, ainsi que les repas des intervenants seront pris en charge par la mairie ;
- Entre 14 et 25 intervenants (selon les jours) seront présents, des Maîtres de conférences, universitaires qui aborderont l'impact de la série « Band and Brothers » sur la société actuelle, l'intérêt des fouilles, et autres.

Les organisateurs souhaiteraient proposer un parachutage, reste à trouver le lieu.

Ces conférences seront gratuites, un système de réservation pourrait être mis en place.

Mr Guillaume Lechat et Mme Elvène Gobbé, employés du musée sont en charge de la communication ainsi que la logistique de cet événement.

Il est demandé à la commission Musée et/ou aux conseillers municipaux d'être présents dans la mesure du possible, afin d'accueillir les intervenants et aider à l'organisation de ces trois jours.

9 Commission cimetière – prise de date

La commission se rendra au cimetière le lundi 6 juillet pour identifier les tombes qui font l'objet d'une procédure d'abandon.

10 Information intervention SDIS sur la commune

Le SDIS de Sainte-Mère-Eglise a fait part à la mairie des interventions effectuées au cours de l'année 2025 :

- 44 interventions au titre du secours à la personne ;
- 3 interventions sur la voie publique (accidents) ;
- 6 interventions pour incendie ;
- 1 intervention diverse.

11 Contrat photocopieur

La commune possède trois photocopieurs, un à la mairie, un à l'école primaire et le dernier au musée. La maintenance, effectuée par la société Konica Minolta, n'est pas satisfaisante (les usagers se retrouvent à changer eux-mêmes des pièces d'usure, les combustibles manquent régulièrement alors qu'ils sont en pré-commande ...)

Mr le Maire demande s'il est possible de démarcher d'autres entreprises pour conclure un nouveau contrat de location avec maintenance.

Sont :

- Pour : 15 voix ;
- Contre : 0 voix.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Dossiers arrivés après l'envoi de la convocation à la présente réunion :

- Etude montée des eaux au musée : l'étude est terminée, le rapport est en cours d'écriture, une réunion pourrait être proposée à l'ensemble du conseil municipal courant juin ;
- Amendes concernant les dépôts sauvages : des plaintes ont déjà été déposées par le M. le Maire et les contrevenants s'exposent à une amende pénale entre 135 et 200 euros ;
- Après discussion, le conseil municipal propose qu'une amende administrative entre 300 et 1500 euros soit réclamée en plus aux contrevenants pour dédommager la commune du coût lié au nettoyage et débarras de ces dépôts sauvages (alignement sur l'amende votée par la commune de Carentan-les-Marais).

Sont :

- Pour : 14 voix ;
- Contre : 1 voix.

Des panneaux d'affichage informant de la nature et du coût des contraventions seront installés aux endroits où sont ramassés fréquemment les dépôts sauvages.

- Encart publicitaire : comme tous les ans, la société des courses propose la vente d'encarts publicitaires pour financer sa réunion hippique du mois d'août.

Après discussion, il est proposé une dotation de 500 euros pour faire la publicité du musée (dépense inscrite au budget du musée).

Sont :

- Pour : 15 voix ;
- Contre : 0 voix.

- La société de chasse FCM 51 a fait part d'une demande de subvention pour l'année 2026.

Après discussion, il est proposé d'attribuer à la société de chasse une subvention de 150 euros.

Sont :

- Pour : 15 voix ;
- Contre : 0 voix.

Questions diverses :

Il est fait remarquer que le parking prévu sur le projet de l'ancienne poste obligent les automobilistes à faire marche arrière pour ressortir du parking. Il est précisé que l'appel d'offres est lancé avec les plans fournis par l'architecte et que pour le moment il n'est pas possible de revenir dessus.

Le cabinet médical fait remarquer qu'il a fait part d'un problème sur des plaintes et sur une porte depuis deux mois. Mr Guy Dubourg, qui s'était engagé à passer, n'a pas eu le temps de se rendre au cabinet, s'en excuse et va y remédier au plus vite.

Mme Delphine Sorel a proposé à Mr le Maire d'organiser un chantier de plantation d'oyats dans les dunes d'Utah Beach par les élèves du lycée agricole de Montebourg, proposition qui a été acceptée. Le chantier est prévu en septembre 2026.

Il est fait remarquer que le cimetière du bourg nécessite des travaux de nettoyage, les membres de la commission cimetière vont se réunir afin de réfléchir à des propositions pour l'entretien du cimetière et les soumettre lors d'une prochaine réunion du conseil municipal.

Enfin, Mr le Maire fait part au conseil municipal que la mairie (par l'intermédiaire de Vicky) a pris contact avec les personnes âgées ou vulnérables lors de la canicule, afin de prendre de leurs nouvelles et leur proposer de l'aide si besoin, ceux qui n'étaient pas joignables ont reçu la visite de Mme Brigitte MARIE, de Mme Delphine SOREL ou de Mme Christiane LEPETIT (en tout 59 personnes) et tiens à souligner ce geste d'entraide et de solidarité.

